



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tel. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

DÉLIBÉRATION
du Centre Communal d'Action Sociale
du 06 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six du mois d'avril à dix-huit heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, de la Commune de POMPONNE, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Vice-Présidence de Madame Marie Agnès DESCOUX.

Membres en exercice : 13
Membres présents : 7
Absent représenté : 1
Votants : 8

Date de convocation : 31/03/2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme DESCOUX, Vice-Présidente,
Mme JODIN, Mme MARTINS, Mme ETIENNE,
M. DROMAS, M. DIELENSCHNEIDER, M. COMBAL

ÉTAIT ABSENT-EXCUSÉ :

M. BRUNET

ÉTAIT ABSENTE-REPRESENTÉE :

Mme CESTE donne pouvoir à Mme DESCOUX

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

Mme FRANCOISE, Mme BEDU, Mme BEELS, M. BEDU

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme JODIN

N°2023-04 – COMPTE ADMINISTRATIF

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L1612-12 et L 2121-31,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2022,

Considérant que Madame DESCOUX a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que le conseil d'administration doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur BRUNET, Président du CCAS,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Approuve le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Monsieur Arnaud BRUNET, Président,

Constata les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnait la sincérité des comptes et **VOTE ET ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Sections	Fonctionnement	Investissement
Recettes	5 200,00 €	0,00 €
Dépenses	4 954,42 €	480,00 €
Résultat de l'exercice	245,58 €	- 480,00 €
Résultat antérieur reporté	12 579,29 €	0,00 €
Résultat de clôture	12 824,87 €	- 480,00 €

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.
A Pomponne, le 6 avril 2023

Extrait certifié conforme au registre des délibérations



Mr Arnaud BRUNET
Président du CCAS

